

**Fiche de poste
DAP/SD/SD4**

Intitulé du poste :	Chargé du système d'information (CSI) pour le domaine assistance support national
Corps concernés :	Technicien spécialité systèmes d'information, contractuel
Affectation :	Ministère de la Justice Direction de l'administration pénitentiaire Sous-direction de l'organisation et du fonctionnement des services déconcentrés (SD) Bureau des systèmes d'information (SD4)
Localisation :	14 rue des Cévennes, 75015 Paris Paris 19^{ème} 35 rue de la Gare (Millénaire 3 -porte d'Aubervilliers) à partir de septembre 2015
Poste profilé :	Oui

I - Missions et organisation du bureau des systèmes d'information SD4 :

Pour assumer ses missions, l'administration pénitentiaire a organisé ses services informatiques de la manière suivante :

- Le bureau des systèmes d'information (bureau SD 4), rattaché à la sous-direction de l'organisation et du fonctionnement des services déconcentrés, assure la maîtrise d'ouvrage de l'informatique pénitentiaire. Il est donc, à ce titre, chargé de définir, d'orienter et d'évaluer la politique informatique de l'administration pénitentiaire. Il anime et conseille l'action des services déconcentrés en la matière.
- En direction interrégionale (DISP), les Départements des systèmes d'information (DSI) relaient l'action du bureau SD4 dans la mise en œuvre de la politique informatique de l'administration pénitentiaire.
- A ce titre, les chargés des systèmes d'information (CSI) interviennent en direction interrégionale et dans les établissements, les correspondants locaux des systèmes d'information (CLSI) sont les relais en établissement.

Le développement du système d'information pénitentiaire, géré par le bureau des systèmes d'information (SD4), s'inscrit dans le cadre défini par le schéma directeur 2009-2013.

Le schéma directeur définit le partage de responsabilités entre la Sous Direction de l'Informatique et des Télécommunications (SDIT) dépendant du Secrétariat Général et les bureaux informatiques des « directions têtes de réseaux » : DSJ, DAP et DPJJ.

Dans ce contexte, le bureau SD4 a pris, dès la fin 2002, une orientation de maîtrise d'ouvrage, confiant à la SDIT, la réalisation en maîtrise d'œuvre de ses projets majeurs (GENESIS, ORIGINE, GIDE, APPI...).

Les missions du bureau SD4 sont donc orientées vers :

- la cohérence du système d'information pénitentiaire ;
- le pilotage des projets systèmes d'information ;
- l'analyse des besoins des utilisateurs et de leurs spécifications ;
- la prise en compte de l'évolution de ces besoins dans le temps ;
- la qualification fonctionnelle des applications et de leurs évolutions ;
- l'assistance aux utilisateurs et la formation aux applicatifs ;
- la sécurité des systèmes d'information.

II - Description du poste

Le chargé du système d'information (CSI) exerce ses fonctions au sein bureau des systèmes d'information (SD4) de l'administration centrale. Au sein du domaine assistance support national, il exercera une fonction principale d'assistance et support pour les utilisateurs.

Le CSI contribue à la cohérence fonctionnelle globale du système d'information dans un domaine particulier. Il développe par son analyse des propositions en matière d'organisation et d'évolution du SI. Il répond notamment à une mission de support vis à vis des utilisateurs du SI dans les DISP.

Conditions d'accès :

Corps et grade pour lequel cet emploi est au coeur du métier : tout fonctionnaire de catégorie B ou C ou contractuel de niveau équivalent.

L'agent doit être habilité ou « habilitable confidentiel défense » et devra assurer les missions suivantes:

- Enregistrer et prendre en charge des incidents
- Analyser et qualifier les incidents
- Résoudre immédiatement les incidents
- Orienter vers l'expertise technique ou fonctionnelle de niveau supérieur si nécessaire
- Suivre le traitement et informer les utilisateurs
- Capitaliser sur les incidents retenus
- Activer, en lien avec le RSSI ou le RCSSI, si nécessaire des plans de secours ou des procédures dégradées si nécessaire
- Evaluer et procéder au reporting de l'activité support

III - Compétences requises

THEMES	CONNAISSANCES	SAVOIR FAIRE	COMPORTEMENT PROFESSIONNEL
<i>Juridique</i>	Le droit des technologies de l'information et de communication et des marchés publics Le schéma directeur informatique		
<i>Administration</i>	L'environnement et l'organisation pénitentiaire L'élaboration des cahiers des charges		
<i>Sécurité</i>	les règles de sécurité du SI	Appréciation de l'impact des incidents sur la sécurité et l'obligation de continuité d'activité	
<i>Traiter l'information</i>	Les différentes applications métier et logiciels utilisés par l'AP Le matériel informatique Les procédures dégradées en établissement pénitentiaire et SPIP (spécificité support) Les procédures d'exploitation (spécificité technique) les réseaux informatiques (spécificité technique) Les processus métier (spécificité fonctionnelle)	Rédiger des notes, documents et rapports Utiliser les applications informatiques et les logiciels Assurer la veille technologique informatique	Capacité d'analyse
<i>Capacités relationnelles</i>		Animer une équipe	Etre à l'écoute Sens pédagogique Capacité à collaborer avec les différents partenaires professionnels Sens de la délégation

Méthode	La méthodologie de gestion de projet Les principes d'architecture informatique et réseau Les bonnes pratiques ITIL Les systèmes d'exploitation Windows et Linux La réingénierie des processus métier	Mettre en œuvre la méthodologie d'analyse et d'évaluation des besoins Concevoir et rédiger des procédures	Rigueur Capacité à anticiper
Capacité d'action			Capacité à organiser et à prioriser Capacité à décider

Renseignements et candidatures :

Patrick Gomez – chef du bureau SD4 – 01 49 96 27 56 – patrick.gomez@justice.gouv.fr
Antoine Danel – adjoint chef du bureau SD4 – 01 49 96 27 60 – antoine.danel@justice.gouv.fr

FICHE DE POSTE RESPONSABLE INFORMATIQUE DE LA ZONE GUADELOUPE

Affectation :

CP BAIE MAHAULT

Mission générale :

Rattaché fonctionnellement au DSI de la MOM et administrativement et hiérarchiquement au chef de l'établissement sur lequel il est affecté, le CAI de zone a une compétence départementale : ses interventions ne se limitent donc pas à son établissement de rattachement mais à toutes les structures pénitentiaires du département (établissements pénitentiaires et SPIP).

Conditions d'accès :

Corps/Grade : Personnels techniques/Technicien.

L'agent doit être habilité ou « habilitable confidentiel défense ».

Fonctions et activité principales

- Gestion administrative
 - Préparer les prévisions budgétaires,
 - Suivi des tableaux de bord du DSI,
 - Suivi du budget et des actions associées,
 - Gérer le parc informatique,
 - Participer à la préparation des marchés + suivi des marchés,
 - Déclaration CNIL,
 - Suivi des formations bureautiques,
 - Animer et coordonner l'activité des CSLI (réunion mensuelles ou bimensuelles de suivi de l'activité des CSLI),
 - Gérer des boîtes à lettres de messagerie,
 - Remontées d'informations au DSI de la MOM.
- Suivi de l'exploitation
 - Suivi des sauvegardes,
 - Suivi des habilitations utilisateurs sur GIDE, le SLR et les applications métiers,
 - Suivi de la protection antivirale et de l'application des correctifs de sécurité Microsoft sur les postes de travail et serveurs.
- Sécurité du SI
 - Mise en œuvre des procédures de sécurité en EP et SPIP,
 - LDSSI
 - Sensibilisation et formations,
 - Échanges avec les partenaires (RIEP, Groupements privés, ...),
 - Suivi de l'accès des détenus à l'informatique,
 - Planifier, en lien avec les différents responsables de détention des établissements, les fouilles de l'ensemble des matériels informatiques, en contrôler la réalisation par les CSLI ainsi que le suivi en cas de transfert d'un PPSMJ propriétaire d'un matériel informatique, assurer le suivi et la transmission des statistiques qui en découlent.
- Expression de besoins
 - Animer des groupes d'utilisateurs quand un besoin apparaît,
 - Faire remonter les expressions de besoin au DSI de la MOM.
- Formation
 - Préparation des plans de formation aux applications en lien avec les responsables de formation,
 - Former les utilisateurs aux outils,
 - Évaluation des formations en lien les responsables de formation.
- Assistance aux utilisateurs
 - Préservation de la continuité d'activité ; (alertes et suivi sur incidents critiques),
 - Assistance de 1er niveau pour les CSLI et pour les utilisateurs en cas d'absence de CSLI,
 - Analyse des résolutions d'incident pour capitalisation (base de connaissances).

COMPÉTENCES REQUISES

Thèmes	Connaissances	Savoir faire	Comportement professionnel
Administration	L'environnement et l'organisation pénitentiaire L'élaboration des cahiers des charges		
Juridique	Le droit des technologies de l'information et de communication Le schéma directeur informatique		
Sécurité	les règles de sécurité du SI	Appréciation de l'impact des incidents sur la sécurité et l'obligation de continuité d'activité	
Traiter l'information	Les différentes applications métier et logiciels utilisés par l'AP Le matériel informatique	Rédiger des notes, documents et rapports Utiliser les applications informatiques et les logiciels Assurer la veille technologique informatique	Capacité d'analyse
Capacités relationnelles			Être à l'écoute Sens pédagogique Capacité à collaborer avec les différents partenaires professionnels Capacité à animer un réseau de CLSI Sens de la délégation
Méthode	La méthodologie de gestion de projet Les principes d'architecture informatique et réseau Les systèmes d'exploitation Windows et Linux		Rigueur Capacité à anticiper
Capacité d'action			Capacité à organiser et à prioriser Capacité à décider

Pour tout renseignement, contacter :

Jean-François BRESSET - Chef du Département des Systèmes d'Information - 01.45.15.19.56
Valérie PILET - Adjointe au Chef du Département des Systèmes d'Information – 01.45.15.14.82

FICHE DE POSTE
TECHNICIEN HYGIENE & SECURITE
ET COORDINATEUR DES ASSISTANTS DE PREVENTION

Intitulé du poste : Technicien hygiène et sécurité

Affectation : Mission des Services Pénitentiaires de l'Outre-mer

Département RH – Unité des Relations Professionnelles et de l'environnement professionnel

Localisation : MSPOM 48 rue Denis PAPIN 94200 IVRY SUR SEINE

DESCRIPTION DU CONTENU DES ACTIVITE

- Collecter, rassembler, étudier et diffuser la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité
- Participer et synthétiser les observations et préconisations transmises par les assistants de préventions
- Assurer une mise à jour régulière des tableaux de bord récapitulatifs concernant les accidents de travail
- Assurer, en lien avec les Inspecteurs Hygiène et sécurité, l'application des procédures en matière de prévention des risques et soutenir les assistants de prévention et les structure dans ce travail
- Suivi de la maintenance des matériels de protection incendie (ARI et extincteurs) sur les sites
- Assistant de prévention
- Suivi des CHSS (tenue des réunions et participations éventuelles) sur les sites
- Référent handicap
- Gestion des visites médicales du personnel du siège DISP

RELATIONS :

- DRH
- Chef de l'URSEP
- Directeur d'établissement et SPIP
- RHI
- Inspecteur Hygiène et sécurité
- Médecins de prévention
- Ergonome

COMPETENCES REQUISES:

- Maîtrise de l'outil informatique (tableur, traitement de texte, Access)
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Qualités rédactionnelles
- Sens de la communication et du travail en équipe
- Sens de l'organisation
- Rigueur
- Disponibilité

Renseignements et candidatures :

Madame BIAS WIRBEL Valérie,

Chef du département des ressources humaines et des relations sociales à la MSPOM

valerie.wirbel@justice.fr

Tél : 01.45.15.19.62

Mme GOUTEUX Nathalie

Adjointe au chef du département des ressources humaines et des relations sociales à la MSPOM

Nathalie.gouteux@justice.fr

Tél : 01.45.15.19.65

Fiche de poste
Service de l'Emploi Pénitentiaire

Intitulé du poste : Technicien en machinisme agricole
Corps concernés : Techniciens
Affectation : Direction de l'administration pénitentiaire
Service de l'Emploi Pénitentiaire
Régie Industrielle des Etablissements Pénitentiaires
Localisation : Centre de détention de CASABIANDA – 20270 ALERIA
Poste profilé : Oui

ATTENTION : Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

I - Missions et organisation du bureau :

Service à compétence nationale, le Service de l'Emploi Pénitentiaire, dont le siège est à Tulle, est chargé de gérer le compte de commerce et les ateliers de la Régie Industrielle des Etablissements Pénitentiaires.

Composé de 47 ateliers répartis dans 24 établissements pénitentiaires aux secteurs d'activités variés (mécanique, confection, menuiserie, imprimerie, informatique, cuir - chaussures, exploitation agricole, ...). Il a pour mission de contribuer à l'insertion des personnes détenues et à la lutte contre la récidive en développant des activités de travail et de formation dans les établissements pénitentiaires.

A ce jour, les ateliers emploient 1 230 opérateurs détenus encadrés par 144 agents de l'Etat.

II - Description du poste :

Sous l'autorité du responsable d'exploitation, le technicien assure :

- L'encadrement d'une équipe d'opérateurs détenus classés à l'atelier « mécanique »
- La formation des opérateurs « mécaniciens »
- La formation à la conduite des opérateurs « conducteurs d'engins »
- Le suivi rigoureux et régulier des tracteurs et autres équipements agricoles
- La mise en œuvre des opérations de maintenance
- Les interventions de dépannage immédiat
- Le réglage du matériel avant utilisation
- Une aide à la politique d'investissement
- La mise en service des équipements neufs
- La gestion du magasin, des commandes et des stocks de pièces détachées.
- L'analyse par machine des réparations engagées et du coût annuel d'utilisation
- Une veille technologique sur l'évolution des équipements
- Le suivi du cadre réglementaire relatif aux équipements de l'exploitation
- L'éventuel intérim d'autres responsables de spéculations.

III - Compétences requises :

- Bonnes connaissances techniques et mécaniques (moteurs, transmission et boîte de vitesse, hydraulique, électricité, électronique, pneumatiques, freinage et organes de sécurité,
- Connaissance des matériels et de leur utilisation,
- Connaissance du milieu et des techniques agricoles,
- Aptitude au travail en autonomie comme en équipe,
- Bonne constitution physique (station debout, port de charges, travail en extérieur...),
- Etre rigoureux, méthodique, ordonné et organisé,
- Attentif aux évolutions technologiques, et à la veille réglementaire,
- Capacité à manager,
- Qualité pédagogique pour encadrement et mise en œuvre des formations
- Bonne compétence en gestion

Renseignements et candidatures :

Pour tout renseignement sur la nature et la technicité du poste :

Monsieur Arnaud BETOULE, Directeur adjoint du Service de l'Emploi Pénitentiaire
05 55 29 99 41

Pour tout renseignement d'ordre administratif :

Monsieur Patrick LE BOUTEILLER, responsable des ressources humaines et traitements
05.55.29.93.96

Fiche de poste
Service de l'Emploi Pénitentiaire

Intitulé du poste : Adjoint au responsable d'atelier menuiserie SEP-RIEP du Centre de Détention de Muret
Corps concernés : Technicien
Affectation : **Direction de l'administration pénitentiaire**
Service de l'Emploi Pénitentiaire
Régie Industrielle des Etablissements Pénitentiaires
Localisation : **Centre de Détention – Route de Seysses – 31605 MURET CEDEX**
Poste profilé : Oui

ATTENTION : Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire

I - Missions et organisation du bureau :

Service à compétence nationale, le Service de l'Emploi Pénitentiaire, dont le siège est à Tulle, est chargé de gérer le compte de commerce et les ateliers de la Régie Industrielle des Etablissements Pénitentiaires.

Composé de 47 ateliers répartis dans 24 établissements pénitentiaires aux secteurs d'activités variés (mécanique, confection, menuiserie, imprimerie, informatique, cuir - chaussures, exploitation agricole, ...). Il a pour mission de contribuer à l'insertion des personnes détenues et à la lutte contre la récidive en développant des activités de travail et de formation dans les établissements pénitentiaires.

A ce jour, les ateliers emploient 1 230 opérateurs détenus encadrés par 144 agents de l'Etat.

II - Description du poste :

Sous l'autorité du responsable d'atelier, le technicien assure :

- la gestion et l'organisation de la production de l'atelier
- la formation de certains opérateurs de l'atelier
- l'organisation, la mise en œuvre et le suivi de la production en fonction des délais de livraison fournisseurs et clients, de la capacité et des moyens de production
- le contrôle des éléments nécessaires à la fabrication : plans et dossiers de fabrication, gammes et nomenclatures de fabrication, cahiers des charges...
- la gestion de la finition et le montage des divers mobiliers en fin de cycle de production
- le contrôle qualité de la production
- l'assistance technique et l'établissement des processus de fabrication de l'atelier
- la mise en œuvre de la maintenance des outils de production
- le suivi des approvisionnements liés à la production
- la coordination logistique : autorisations d'accès, livraisons
- le suivi de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail

Les activités spécifiques de l'atelier sont axées sur la fabrication de mobilier de bureaux, de collectivités, de meubles en kits, de composteurs.

III - Compétences requises :

- expérience en encadrement d'un atelier de menuiserie
- connaissance en gestion de la production et en bureautique
- pratique d'un logiciel DAO-CAO (connaissance du logiciel TOP SOLID)
- connaissance en programmation de machines à commande numérique
- respect des processus méthodologiques rigoureux
- pratique informatique exigée
- disponibilité
- expérience souhaitée sur un poste similaire

Sens du travail en équipe – Maîtrise de soi – Discernement – Sens de l'éthique – Capacité à organiser et à prioriser

Renseignements et candidatures :
Pour tout renseignement sur la nature et la technicité du poste :
Monsieur Serge LEON, Responsable de l'atelier menuiserie
05 61 51 93 71
Pour tout renseignement d'ordre administratif :
Monsieur Patrick LE BOUTEILLER
05.55.29.93.96